

Une solution pour développer votre activité : le « **CLICK & COLLECT** » ?

La plupart des commerces sont fermés.

À Initiative France, nous connaissons très bien votre activité : les petits commerces, cafés, restaurants et hôtels représentent la moitié des entreprises que nous soutenons.

Plus que jamais solidaire, Initiative France met tout en œuvre pour vous soutenir dans cette période très difficile !

Savez-vous que la vente en ligne ou à distance (« **CLICK & COLLECT** ») est cumulable avec les **aides mises en place par l'Etat** ?

LE « **CLICK & COLLECT** », C'EST QUOI ?

Le « **CLICK & COLLECT** » vous permet de proposer à vos clients de réserver leurs commandes à distance et de retirer leurs achats dans votre point de vente.



La mise en place d'un système « **CLICK & COLLECT** » implique que vous puissiez indiquer en temps réel l'état de vos stocks.



23% des entrepreneurs que nous avons soutenus se sont lancés dans la vente en ligne au printemps 2020.

(Enquête Initiative France auprès de 9000 entrepreneurs, mai 2020)

IDÉE REÇUE N°1 LE « **CLICK & COLLECT** », C'EST SEULEMENT EN LIGNE.



FAUX, vous pouvez aussi prendre des commandes par téléphone, SMS ou par l'intermédiaire des réseaux sociaux.

POURQUOI C'EST INTÉRESSANT POUR VOUS ?



Le « **CLICK & COLLECT** » vous permet de poursuivre votre activité à distance et de maintenir le lien avec vos clients.

IDÉE REÇUE N°2 EN FAISANT DU « **CLICK & COLLECT** », JE NE POURRAI PAS TOUCHER LES AIDES DE L'ÉTAT.



FAUX, le chiffre d'affaires généré par le « **click & collect** » est cumulable avec les aides gouvernementales. Le montant de ces aides ne sera pas affecté, quel que soit le montant du chiffre d'affaires généré pendant le confinement.

COMMENT VOUS LANCER DANS LE « **CLICK & COLLECT** » ?



→ Vous n'avez pas de site de e-commerce, plusieurs solutions s'offrent à vous :



Vous avez un site web ou une page sur un réseau social (ex. Facebook) ?

Vos clients peuvent passer commande depuis l'adresse de contact ou par téléphone.



2/3 des commerçants n'ont pas de site web en France. C'est aussi votre cas ?

Des plateformes en ligne vous proposent de vous lancer en urgence dans le e-commerce, parfois gratuitement ou moyennant des frais d'inscription.



Cdiscount propose à toutes les TPE / PME d'ouvrir leur boutique en ligne. Cette offre est gratuite pendant six mois pour toutes les commandes retirées en magasin.

solocal SoLocal (Pages Jaunes) donne accès sans frais à tous ses clients commerçants à une solution de click & collect ainsi qu'à une messagerie instantanée avec laquelle ils peuvent communiquer avec leurs clients en temps réel.



Libraires : Placedeslibraires.fr



Fleuristes : [Evolufleur](http://Evolufleur.com), entreprise soutenue par notre réseau, propose un accompagnement à la création d'un site de vente de ligne pendant un an (50 €).



Prêt à porter : [Deliver](http://Deliver.com) offre 3 mois gratuits, sans engagement, aux commerces du prêt-à-porter pour se lancer dans la vente en ligne.

De nombreuses plateformes locales ont été créées pour les commerçants de votre territoire. **N'hésitez pas à vous renseigner auprès des mairies ou des autres collectivités !**



FAITES SAVOIR QUE VOUS PROPOSEZ LE « **CLICK & COLLECT** »



- Apposez une **affiche** sur votre vitrine
- Envoyez des **mails** ou **SMS** à votre base clients
- Utilisez vos comptes **réseaux sociaux**

LES **SOLIDARITÉS LOCALES** PEUVENT AUSSI FAIRE LA DIFFÉRENCE !

Pendant le confinement du printemps, **beaucoup de commerçants se sont appuyés sur les commerces restés ouverts** pour continuer à commercialiser certains de leurs produits. Un boucher peut proposer vos livres à la vente !



L'association **Initiative France** qui vous a soutenu dans votre projet peut vous aider ! **Contactez-la dès maintenant !**